



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61487>

Département(s) de publication : **11, 34, 66, 81, 31, 09, 75**

Annonce n° **24-61487**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre des monuments nationaux

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004601300017

Ville : Paris

Code postal : 75004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 11, 34, 66, 81, 31, 09, 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2541086&orgAcronyme=f5j>

Identifiant interne de la consultation : 24.190.54

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle commande publique

Adresse mail du contact : Marches-publics@monuments-nationaux.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf. article 6.2.1 du Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf. article 6.2.1 du Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf. article 6.2.1 du Règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 25/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Centre des monuments nationaux - Château et remparts de la Cité de Carcassonne

Critères d'attribution : Cf. article 7 du Règlement de consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réparation des fortifications et du château de la Cité de Carcassonne - Maçonnerie - Pierre de taille

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262522

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations objet du marché sont des travaux de réparation des fortifications et du château de la Cité de Carcassonne (maçonnerie et pierres de taille)

Lieu principal d'exécution du marché : Cité de Carcassonne - 11000 Carcassonne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite du site est vivement recommandée mais n'est pas obligatoire. Les lieux sont accessibles en visite libre, sans besoin de contacter le monument. Le présent accord cadre est conclu de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il peut être reconduit trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, sur une année civile, par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le CMN se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, ou d'engager une phase de négociations. Le présent accord cadre est passé sans montant minimum. Le montant maximum est de 150 000 euro(s) HT pour la période ferme du contrat (jusqu'au 31 décembre 2024), et de 300 000 euro(s) HT annuel pour chaque période de reconduction. A titre indicatif, le montant estimatif annuel moyen envisagé est de 150 000 euro(s) HT. La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : - Le recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature de l'accord-cadre ; - Le recours prévu à l'article L.551-13 du Code de justice administrative, pouvant être intenté dans les délais prévus à l'article R.551-7 du même code ; - Un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2024